

Pôle de l'animation pédagogique

Corps d'Inspection

Education Physique et Sportive

Affaire suivie par :

IA-IPR EPS

Tél : 05 57 57 38 19

Mél : ce.ipr@ac-bordeaux.fr

Bordeaux, le 1^{er} septembre 2026,

Cosette AGNAN POURINET,

Céline CHEVILLON,

Marie-Pierre DEBAYLE,

François THEVENIN,

IA-IPR d'Éducation Physique et Sportive

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,

Mesdames et Messieurs les professeurs

d'Éducation Physique et Sportive,

Objet : Lettre de rentrée année scolaire 2026 – 2027

Référence : Priorités pour l'année scolaire 2026-2027 – Circulaire du 7 mai 2026

L'inspection pédagogique régionale d'EPS souhaite à toutes et à tous, chefs d'établissement et enseignants, une très bonne rentrée scolaire 2026-2027.

La crise climatique de cet été a fortement marqué la période de congés de certains d'entre nous mais aussi celle des élèves et leur pratique physique : nous restons ainsi disponibles et à votre écoute en cas de besoins pédagogiques spécifiques identifiés.

L'équipe des IA-IPR EPS est en partie renouvelée cette année.

Nous remercions très chaleureusement Patrick FREROT et Frédérique ROUANET pour leur engagement au service de l'académie. Nous avons le plaisir d'accueillir Marie-Pierre DEBAYLE et François THEVENIN qui rejoignent l'équipe des IA-IPR EPS de l'académie.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les arrivants dans notre académie et félicitons l'ensemble des lauréats des concours.

L'année scolaire qui s'ouvre nous invite à nous unir et nous recentrer sur ce qui constitue le cœur de notre mission : faire apprendre, faire grandir et protéger tous les élèves, en refusant toute forme de fatalisme et en portant pour chacune et chacun une ambition réelle de réussite.

Le thème du **climat scolaire** est une priorité de rentrée. Il n'est pas seulement l'affaire des équipes de direction, de la vie scolaire ou des personnels spécialisés : il se construit d'abord dans la classe, au quotidien, dans la relation que chaque enseignant entretient avec ses élèves. Dans la classe comme dans l'établissement, un climat serein, sécurisant et exigeant favorise l'engagement, le sentiment d'appartenance et la réussite des élèves. La qualité des interactions pédagogiques, le sentiment de justice et la confiance sont ainsi au cœur de cette dynamique. Chaque geste professionnel compte : une consigne claire, une parole qui encourage, une attention portée à un élève qui décroche, une exigence accompagnée de bienveillance.

Pour installer un cadre de travail sécurisant propice aux apprentissages dès le début d'année, vous savez l'importance de bien accueillir les élèves, d'explicitier les attentes d'enseignement, les règles de classe à respecter, et de considérer les élèves dans leur diversité d'apprenants. C'est pourquoi, chacun contribue directement au climat scolaire, dans l'établissement, dans la classe, au CDI, et en est un acteur essentiel.

Académie de Bordeaux

5, rue Joseph de Carayon-Latour
CS 81499, 33060 Bordeaux Cedex

C'est dans cette même logique du bien-être à l'école que **l'Année de la Santé 2026-2027** prend toute sa place. La santé est définie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme un état de complet bien-être physique, mental et social. Ainsi, la santé et le bien-être de l'élève sont des composantes indispensables au sentiment de sécurité, à l'épanouissement et à la réussite scolaire.

Cette lettre de rentrée vient colorer notre discipline des priorités énoncées dans la [circulaire de rentrée](#) du 7 mai 2026 « Instruire et Protéger » et du nouveau [projet académique 2026 / 2030](#) « Terre d'ambitions ».

Dans cette perspective, **épanouissement et émancipation** sont les maîtres-mots de notre action en EPS pour cette année scolaire. L'EPS possède en effet une responsabilité singulière. Elle engage les élèves corporellement, émotionnellement et socialement ; elle leur permet d'éprouver, de comprendre et de transformer leur rapport à eux-mêmes, aux autres et à leur environnement. Elle contribue ainsi pleinement à une école qui **instruit, protège et unit**, mais également à une école qui donne à chacune et chacun **les moyens d'agir et de choisir**.

UNE ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE ÉPANOUISSANTE

- ✚ Une EPS épanouissante invite chaque élève à **se sentir bien dans et avec son corps, avec autrui et dans ses apprentissages**. Elle garantit à chacun la possibilité **de prendre plaisir à apprendre, de progresser, de mieux se connaître et de construire une relation durable et positive à l'activité physique**, levier majeur de santé et de bien-être physique, mental et social.

Dans un contexte marqué par la progression de la sédentarité et par les enjeux croissants de santé mentale des jeunes, mais aussi par les évolutions climatiques et environnementales, notre discipline doit contribuer à faire de la pratique physique une expérience positive, régulière et durable. Le projet académique *Terre d'Ambitions* place la promotion de la santé scolaire, le bien-être et les compétences psychosociales au cœur de ses orientations.

- ✚ **L'Année de la Santé 2026-2027** constitue une occasion de renforcer les liens entre connaissances, santé et expériences vécues par les élèves. En EPS, il s'agit notamment de permettre aux élèves de comprendre les effets de l'activité physique, d'identifier leurs besoins et leurs ressources, et de construire progressivement des habitudes favorables à leur santé.

Dans cette perspective, la première édition de **Septembre Bouge**, organisée dès cette rentrée, vient renforcer cette dynamique. Elle vise à faire de l'activité physique et sportive un réflexe du quotidien, accessible à toutes et tous, et à lutter contre l'inactivité physique et la sédentarité. **La Fête du sport du 14 septembre et la Journée Nationale du Sport Scolaire du 16 septembre** constituent autant d'opportunités pour valoriser l'activité physique, le sport scolaire et les dynamiques collectives au sein des écoles et des établissements.

La dynamique **Génération 2030** et le déploiement du dispositif **Deux Heures de Sport de plus au collège** nous invitent aussi à penser une pratique physique augmentée, ouverte à tous, en lien avec les territoires, le mouvement sportif et les enjeux environnementaux.

- ✚ Cette priorité axée sur la santé et le bien-être prend également appui sur la maîtrise des savoirs fondamentaux de la pratique physique. **Le savoir-nager en sécurité et le savoir rouler à vélo** constituent des apprentissages essentiels, qui prennent d'autant plus tout leur sens dans le contexte singulier de notre académie.

UNE ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE ÉMANCIPATRICE

- ✚ Une EPS émancipatrice donne à chaque élève **des pouvoirs moteurs nouveaux pour s'exprimer, communiquer** afin de comprendre le monde complexe qui l'entoure **pour agir efficacement avec son corps, avec les autres et sur son environnement**.

Les tests d'aptitudes physiques proposés aux établissements volontaires en classe de 6^e et en classe de seconde constituent un outil précieux lorsqu'ils sont envisagés non comme une fin en soi ou un classement, mais comme un support nécessaire pour identifier des points d'appui et des besoins dans la perspective d'ajuster les réponses pédagogiques.

Interroger les pratiques et rechercher les conditions permettant à tous les élèves, notamment aux filles, aux élèves à besoins éducatifs particuliers, aux élèves en situation de handicap ou à ceux qui sont les plus éloignés de la pratique physique, de se construire : telle est la perspective que nous souhaitons privilégier afin d'offrir à chacun des opportunités de progrès et de réussites.

- ✚ A l'heure de l'intelligence artificielle, la **maîtrise de la langue** conditionne la sérénité du rapport à l'autre et l'autonomie de la pensée. En EPS, enrichir le vocabulaire, donner l'occasion à chacune et chacun d'explicitier ce qu'il fait, d'exprimer ses ressentis, d'analyser son action motrice ou celle des autres, d'argumenter ses choix permet, dans une autonomie croissante, d'appréhender plus finement le monde qui nous entoure et de développer une capacité à en être l'acteur par l'exercice de son esprit critique.
- ✚ Cette volonté suppose une EPS **accessible**. « Accessible » parce qu'elle accueille tous les élèves, quels que soient leurs niveaux de pratique et qu'elle veille à ne laisser aucun élève durablement à distance de la pratique physique et des apprentissages.
- ✚ Elle suppose aussi une EPS **égalitaire**. La circulaire de rentrée invite à une action résolue contre les déterminismes et les inégalités. L'EPS prend pleinement sa part dans ce cadre en interrogeant les choix d'activités, les formes scolaires de pratique, les formes de groupement, les rôles proposés aux élèves, les modalités d'évaluation... Plus largement, elle offre à chacun la possibilité de trouver du sens à son engagement. La contribution de l'EPS au programme EVARS prend toute son importance en répondant notamment aux questions qui définissent les trois axes du programme : comment se connaître, vivre et grandir sereinement avec son corps ? comment rencontrer les autres, construire avec eux des relations respectueuses et s'y épanouir ? comment trouver sa place dans la société, y être libre et responsable ?
- ✚ Une EPS émancipatrice est **promotrice d'ambitions**. Nous souhaitons encourager une EPS qui dépasse la seule réussite dans les situations proposées à l'École pour construire progressivement une culture physique et sportive donnant l'opportunité aux élèves de devenir des pratiquants autonomes et éclairés. La pratique physique augmentée portée par le sport scolaire, mais aussi **différents enseignements complémentaires à l'EPS et dispositifs éducatifs** tels que les enseignements optionnels et de spécialité, l'UF3S, le CS E2S, les CHAD, les sections sportives scolaires, les sports études, constituent autant de leviers pour prolonger cette ambition au-delà du temps de la leçon.
- ✚ Enfin, faire vivre une EPS émancipatrice, c'est assurer aux élèves la possibilité de comprendre et bâtir le monde de demain en construisant **une démarche expérimentale**. Observer, émettre des hypothèses, faire des choix, les réguler, accepter l'erreur comme source de développement sont autant d'éléments qui peuvent permettre à chaque élève de connaître ses ressources, de dépasser ses limites et de construire progressivement son propre rapport à la pratique physique.

UNE AMBITION COMMUNE : S'UNIR POUR FAIRE GRANDIR CHAQUE ÉLÈVE

Un élève qui se sent bien est davantage disponible pour apprendre ; un élève qui apprend et progresse construit progressivement confiance et pouvoir d'agir.

C'est cette double articulation que nous souhaitons placer au cœur d'une EPS qui :

-  prend soin sans renoncer à l'exigence ;
-  accompagne sans enfermer et qui crée les conditions d'un collectif fraternel et solidaire ;
-  porte l'ambition de garantir à tous les élèves les mêmes chances de réussite, sur tous les territoires, tout en leur permettant de construire leur avenir, de s'engager, de s'autoriser à rêver et de donner le meilleur d'eux-mêmes.

Nous savons pouvoir compter sur l'engagement des équipes d'EPS et des personnels de direction pour faire vivre cette ambition dans chaque collège et chaque lycée de l'académie.

Notre volonté collective est de rester accessibles afin de favoriser une communication fluide et de vous proposer un accompagnement au plus près de vos besoins.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour une visioconférence, afin d'échanger autour des priorités de cette année et de préciser l'organisation de notre action collective :

- le lundi 21 septembre à 17h30 pour les collèges
- le mardi 22 septembre à 18h00 pour les lycées.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente rentrée et une très belle année scolaire 2026-2027.

L'Inspectrice d'Académie
Inspectrice Pédagogique Régionale



Cosette AGNAN-POURINET

L'Inspectrice d'Académie
Inspectrice Pédagogique Régionale



Céline CHEVILLON

L'Inspectrice d'Académie,
Inspectrice Pédagogique Régionale
Faisant Fonction



Marie-Pierre DEBAYLE

L'Inspecteur d'Académie,
Inspecteur Pédagogique Régional



François THEVENIN

2 pièces jointes annexées :

- Dates clés du début d'année scolaire
- Répartition des territoires par IA-IPR

Académie de Bordeaux

5, rue Joseph de Carayon-Latour
CS 81499, 33060 Bordeaux Cedex

ANNEXE 1 : DATES CLÉS DU DÉBUT D'ANNÉE SCOLAIRE

Rentrée des élèves en établissement	Mardi 1 ^{er} septembre 2026
Septembre Bouge	Du 1 ^{er} au 30 septembre 2026
Réunions de rentrée UNSS	Mercredi 2 septembre 2026 (Lot-et-Garonne) Mercredi 9 septembre 2026 (autres départements)
Visio-conférence à destination des tuteurs d'enseignants stagiaires lauréats de concours (temps plein et mi-temps)	Mardi 8 septembre 2026 à 18h30
Webinaire Sections Sportives Scolaires	Mardi 15 septembre 2026 à 18h00
Journée Nationale du Sport Scolaire	Mercredi 16 septembre 2026
Transmission des nouveaux référentiels certificatifs ou des référentiels modifiés pour étude en commission académique des examens à votre IA-IPR référent	Vendredi 18 septembre 2026, délai de rigueur
Visio-conférence des coordonnateurs EPS collège	Lundi 21 septembre 2026 à 17h30
Visio-conférence des coordonnateurs EPS lycée	Mardi 22 septembre 2026 à 18h
Dépôt des dossiers de demande d'ouverture ou de fermeture des sections sportives scolaires	Vendredi 25 septembre 2026, délai de rigueur
Visio-conférence à destination des nouveaux arrivants dans l'académie	Lundi 5 octobre à 18h

ANNEXE 2 : RÉPARTITION DES TERRITOIRES PAR IA-IPR

IA-IPR	TERRITOIRES DE RÉFÉRENCE
Cosette AGNAN POURINET cosette.agnan-pourinet@ac-bordeaux.fr	GIRONDE (33) : - ZAP de Libourne - ZAP Ambition Nord Gironde LANDES (40) : - ZAP de Dax - ZAP de Mont de Marsan - Aire sur Adour - ZAP de Parentis-Morcenx PYRÉNÉES ATLANTIQUES (64) : - ZAP des Gaves
Céline CHEVILLON celine.chevillon@ac-bordeaux.fr	GIRONDE (33) : - ZAP du Médoc - ZAP de Mérignac-Pessac, - ZAP du Sud-Gironde - Entre-Deux-Mers, - ZAP de Bordeaux Rive Droite LOT-ET-GARONNE (47) : - ZAP d'Agen, - ZAP de Marmande - Nérac - ZAP de Villeneuve-sur-Lot – Fumel
Marie-Pierre DEBAYLE marie-pierre.eulacia@ac-bordeaux.fr	DORDOGNE (24) : - ZAP Nord Dordogne - ZAP Ouest Dordogne - ZAP de Périgueux - ZAP de Bergerac - ZAP Est Dordogne GIRONDE (33) : - ZAP d'Arcachon - ZAP de Bordeaux Nord - ZAP de Talence
François THEVENIN francois.thevenin@ac-bordeaux.fr	GIRONDE (33) : - ZAP de Bordeaux Centre PYRÉNÉES ATLANTIQUES (64) : - ZAP de Pau-Nay - ZAP de Nive et Adour - ZAP de Nives et Saison